

FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE ENQUETE STATISTIQUE

Enquête thématique sur la qualité énergétique préconisée dans la construction neuve

POUR EXAMEN D'OPPORTUNITÉ

1. Intitulé de l'enquête

Enquête thématique sur la qualité énergétique préconisée par les donneurs d'ordre et les prescripteurs pour les bâtiments neufs.

2. Service producteur

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM)
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

3. Service réalisant la collecte

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM)
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête nouvelle.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits : néant

6. Objectifs généraux de l'enquête

Une enquête a lieu en 2010 auprès des entreprises du bâtiment exécutant des travaux de construction neuve ou d'entretien-amélioration. Les entreprises enquêtées représentent les différents corps d'état. Il s'agit d'appréhender leur offre et leur positionnement en matière de travaux et prestations permettant des économies d'énergie.

L'enquête envisagée pour septembre 2011 sera réalisée auprès des promoteurs immobiliers, des constructeurs de maisons individuelles, des entreprises générales, et auprès des architectes, sociétés d'ingénierie du BTP et économistes de la construction (secteurs des services).

Elle s'attachera à décrire la problématique de la qualité énergétique dans la construction neuve sous deux aspects, avec à chaque fois un éclairage sur les aspects environnementaux : la qualité dans le processus de construction (les démarches qualité sur le chantier, la garantie dommage ouvrage, la démarche HQE Haute Qualité Environnementale, les matériaux préconisés ...) et la qualité du produit final livré (garanties décennales, quinquennales, avec des réponses très variées de la part des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ; nouveaux labels de performances énergétiques des bâtiments, économies d'eau ...).

La construction neuve inclut les grosses réhabilitations, mais n'inclut pas l'entretien-amélioration courant de bâtiments.

Principaux thèmes abordés

Thématiques

Entre Les deux populations que sont les donneurs d'ordre (prescripteurs auprès du client final) et les corps d'état, existent aussi les « prescripteurs techniques » : les maîtres d'œuvre, économistes, architectes, qui font les choix des matériaux et équipements.

a) Une première partie du questionnaire décrira succinctement le volume d'activité (notamment le

partage Neuf / Entretien x Logement / Hors Logement), la connaissance de la réglementation thermique, des principaux labels, de la législation fiscale, des subventions, la formation du personnel, le degré de mobilisation de l'entreprise vis-à-vis de ces innovations et pour proposer (ou intervenir dans) la construction de bâtiments présentant des normes thermiques nouvelles.

b) Questions aux donneurs d'ordre (prescripteurs auprès du client final) :

- structure, organisation de la fonction «commercialisation » de l'entreprise ;
- quantification de l'offre actuelle de ces décideurs, en termes de qualité des procédés et des bâtiments (HQE/THQE, labels thermiques, maisons bio-climatiques, Maison à Ossature bois)
- principaux arguments commerciaux s'agissant de bâtiments présentant des normes thermiques nouvelles ;
- objectifs recherchés par le donneur d'ordre dans son positionnement sur ces marchés nouveaux ;
- difficultés rencontrées pour la commercialisation .

c - Questions aux prescripteurs techniques

- méthodes, matériaux, qualité des produits livrés ou reçus, retards d'exécution des travaux livrés ou réalisés par les sous-traitants, organisation d'un chantier, flux d'informations ;
- à quelles difficultés de mise en oeuvre des réglementations et techniques nouvelles les entreprises sont-elles confrontées ?
- les apports aux prescripteurs quant aux problématiques environnementales ;
- les certifications / labels détenus par ces entreprises dans ce domaine.

Commentaires

7. **Origine de la demande** (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) **et utilisateurs potentiels des résultats**

Les principaux utilisateurs des résultats seront :

- les pouvoirs publics qui, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, mettent un accent tout particulier sur la qualité de la construction neuve : AQC, PUCA, bureau de la réglementation, DGALN/QC,
- les syndicats professionnels : UNTEC, FPC, UMF, FFB.

8. **Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles** (enquêtes ou fichiers administratifs)

Il n'existe pas d'autre enquête sur ce sujet.

Une exploitation conjointe de l'enquête PRLN et EPTB (statistiques sur les permis selon leur qualité thermique, le chauffage) sera réalisée.

9. **Insertion dans un système d'information**

Il s'agit d'une enquête unique.

L'opportunité est demandée pour le seul projet d'enquête.

10. **Cible de l'enquête**

L'unité économique interrogée est l'entreprise. Le nombre d'entreprises interrogées devrait être de l'ordre de 4 000 unités.

11. **Champ de l'enquête** (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Le champ de l'enquête porte sur les entreprises exerçant une activité de construction.

12. **Champ géographique de l'enquête**

L'enquête couvre la France métropolitaine seulement

13. Bases de sondage

SIRENE.

Echantillonnage

L'échantillon est un échantillon stratifié (selon l'APE et la taille d'entreprise) à probabilités égales.

14. Mode de collecte

Le questionnaire est administré par voie postale,

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

L'enquête sera réalisée au cours des troisième et quatrième trimestre 2011.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Le questionnaire comportera 3 pages maximum pour chacune des deux catégories d'intervenants. Le temps de réponse moyen ne devra pas dépasser 1 heure 30, recherches comprises.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Le comité de pilotage sera composé de membres du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, de l'Ademe, du CSTB et des fédérations professionnelles représentatives des entreprises enquêtées (FPC, UMF et FFB).

18. Exploitation et diffusion des résultats

Type de diffusion envisagée selon la codification *	Période de diffusion envisagée	Niveau géographique envisagé pour les résultats (France entière ou métropole seule, régions, départements)	Remarques
2	Juin 2012	métropole seule	
3	Juin 2012	métropole seule	Exploitation conjointe avec les enquêtes PRLN et EPTB (statistiques sur les permis selon leur qualité thermique, le chauffage). Comparaison avec les entreprises de construction agissant aussi comme maître d'œuvre (enquête de 2010) sur tous types de chantier (neuf et ancien).

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'enquête sera réalisée et exploitée par le bureau de la statistique des entreprises et des prix de construction (SLC2), au sein de la sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SLC) du Service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer.

Procédures particulières : néant